

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE GOVEN**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAULNIER, Président, après convocation légale du vingt-et-un mars deux mille vingt-quatre.

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Patricia PERSAIS, Sylvie AGAËSSE, Nathalie BLOMMAERT, Yannick GOUGEON, Rosie MARTEL, Marie-Annick RICHARD, Eugène LAUNAY, Annick FABRE, Irène VERRON, Marie-Christine FONTAINE-PEPIN

PROCURATION(S) : Jean-Yves COTARD donne pouvoir à Norbert SAULNIER

ABSENT(S) : Fabienne HEMERY (excusée), Karine CHEVALIER (excusée), Aurélie SAULNIER (excusée), Florence GOURMELEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Rosie MARTEL

2024.03.001 CCAS – Compte de gestion 2023

Le compte de gestion est le document comptable tenu par le comptable de la collectivité (le Receveur). La comptabilité du percepteur doit être conforme à la comptabilité du CCAS (compte administratif). Ce document correspond en tous points au compte administratif. Le compte de gestion peut donc être soumis au vote, avec les résultats suivants :

	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2023	RESULTAT EXERCICE 2023	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2023
Investissement	84 635,27 €		- 12 414,53 €	72 220,74 €
Fonctionnement	25 400,51 €	18 114,51 €	1 263,62 €	8 549,62 €
RESULTAT COMPTABLE	110 035,78 €	18 114,51 €	- 11 150,91 €	80 770,36 €

Vu le CGCT,

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir entendu l'exposé et délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget du CCAS dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et précise que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de la part de l'assemblée.

Le Président
Norbert SAULNIER

Le/la secrétaire de séance

